

# 4

## CENTRES DE LOISIRS EDUCATIFS À BILLÈRE

3 > 5  
ans

LA MAISON DE  
LA PETITE ENFANCE

07.66.73.79.53

Rue du Pymorens  
09 50 01 69 27  
ACCUEIL DE LOISIRS  
UNIQUEMENT

6 > 10  
ans

LA MAISON  
DE L'ENFANCE

07.71.15.57.36

impasse Nederpeld  
05 59 62 21 02  
ACCUEILS DE LOISIRS  
SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF  
INSCRIPTIONS ET ANNULATIONS

11 > 15  
ans

LE SECTEUR  
JEUNES

07.71.20.65.30

4 > 10  
ans

LE JARDIN  
DE TONI

06.51.44.41.92

Allée du Lacaou  
05 59 72 57 56  
ACCUEIL DE LOISIRS  
UNIQUEMENT



### LE PROJET

Adhérent aux Francas. Nous défendons les valeurs de leur projet éducatif.

Nos structures sont habilitées et répondent à la réglementation de la SDJES.

Nos centres de loisirs éducatifs sont des lieux d'apprentissage de vie en collectivité. Ils permettent aux enfants et aux adolescents de construire leurs propres loisirs, de vivre des aventures et d'acquiescer de l'autonomie.

Grâce à des activités ludiques, nos équipes pédagogiques accompagnent vos enfants dans leur développement et leur épanouissement.



### LES ACTIVITÉS

La Maison de l'Enfance, la Maison de la Petite Enfance et le Secteur Jeunes possèdent des espaces adaptés en fonction de l'âge des enfants : un terrain d'Aventures, une ludothèque-médiathèque et un espace multimédia...

Sans oublier les spécificités de la ferme pédagogique du Jardin de Toni.

Nous utilisons régulièrement les équipements sportifs et culturels de la ville de Billère (piscine, stades, gymnases, bibliothèque, salles de spectacles...) et d'autres ressources du territoire.



### LES ACTUALITÉS

Toutes les actualités sur les projets, les activités, les inscriptions... sur notre site internet.

[www.maisonenfance64.fr](http://www.maisonenfance64.fr)



Nous écrire :



# VACANCES d'été

DU LUNDI 6 JUILLET AU VENDREDI 28 AOÛT 2026

Nos centres de loisirs éducatifs  
sont ouverts de

**7H45 à 18H30**

Possibilité d'accueil  
et de départ échelonnés

PORTAIL  
FAMILLE



### DÉBUT DES INSCRIPTIONS MERCREDI 27 MAI

Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée des dossiers **COMPLETS**. Attention, **les trois premiers** jours d'inscriptions, tous les dossiers sont réceptionnés, mais une **priorité** d'inscription est accordée aux **billérois**



Retrouvez toutes les  
INFORMATIONS ET DOCUMENTS  
SUR NOTRE SITE :  
[www.maisonenfance64.fr](http://www.maisonenfance64.fr)



### OÙ DÉPOSER VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION ?

AU SECRÉTARIAT  
sur les temps d'accueil

En ligne via le  
PORTAIL FAMILLE

Dans la  
BOÎTE AUX LETTRES

PAR EMAIL

### ACCUEIL DES FAMILLES

PENDANT LES VACANCES :  
TOUS LES MATINS : 9H00-12H00

PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE :  
MARDI ET JEUDI : 13H00-17H00  
MERCREDI : 9H00-12H00 ET 14H30-18H30

... ET PAR MAIL 24H/24...  
[ACCUEIL.MAISONENFANCE64@GMAIL.COM](mailto:ACCUEIL.MAISONENFANCE64@GMAIL.COM)

1 enfant = 1 fiche

# VACANCES ÉTÉ 2026

## Partie 1 à retourner au secrétariat

Nom de l'enfant : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Âge : .....  
Votre Mode de règlement : Prélèvement automatique    Espèces    Chèque    CESA    ANCV

Adresse mail pour envoi des FACTURES, si le service n'est pas activé.

Email : .....

Des MODIFICATIONS à apporter au dossier (n° de tel, adresse, email, allergies....) c'est ici :  
.....

### Vacances d'été 2026

**PAS D'ACCUEIL LUNDI 31 AOÛT**

FAIRE DEVIS pour prise en charge : **OUI**    **NON**    Référent : .....

#### Structure souhaitée en JUILLET :

	SEMAINE 1					SEMAINE 2					SEMAINE 3					SEMAINE 4				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Maison de la Petite Enfance de 3 à 5 ans	06	07	08	09	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31
Le Jardin de Toni de 4 à 10 ans - en juillet uniquement																				
Maison de l'Enfance de 6 à 11 ans																				
Secteur Jeunes de 11 - 15 ans																				
<b>JUILLET</b>																				
MATIN																				
MIDI																				
APRÈS-MIDI																				
CAMPS																				

#### Structure souhaitée en AOÛT :

	SEMAINE 1					SEMAINE 2					SEMAINE 3					SEMAINE 4				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Maison de la Petite Enfance de 3 à 5 ans	03	04	05	06	07	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28
Maison de l'Enfance de 6 à 11 ans																				
Secteur Jeunes de 11 - 15 ans																				
<b>AOÛT</b>																				
MATIN																				
MIDI																				
APRÈS-MIDI																				
CAMPS																				

**RAPPEL : JARDIN DE TONI EST FERMÉ AU MOIS D'AOÛT**

Ce document vaut pour inscription sur un de nos centre de loisirs, sous réserve d'une validation de nos services reçue par e-mail et en fonction des places disponibles, d'un dossier complet et être à jour du paiement de vos factures. Je déclare exacts les renseignements indiqués sur la fiche d'inscription. J'atteste avoir pris connaissance de toutes les informations présentées dans le dernier règlement intérieur adopté après chaque Assemblée Générale, disponible dans la rubrique « Administratif » de notre site [maisonenfance64.fr](http://maisonenfance64.fr) et téléchargeable ici ou à l'aide du QR code suivant, et je m'engage à les respecter.



Date : ..... Signature obligatoire : .....

#### CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

AR...../.....  
 Dossier incomplet au ...../.....  
 Copie des vaccins à jour  
 Assurance  
 PA rib + sepa  
 Règlement intérieur  
 Impayé .....€

Dossier complet au ...../.....  
 Liste d'attente au ...../.....  
 Validation ...../.....  
 Inscription annulée ...../.....  
 Commentaire .....



## VACANCES ÉTÉ 2026

### Partie 2 à conserver par la famille

Accueil des enfants :  
7h45—18h30



J'arrive avec des vêtements de saison et adaptés à la vie au Centre de Loisirs. Dans mon sac il y a :

- Gourde
- Crème solaire
- Casquette

**En plus pour pour les moins de 6 ans**

- Le doudou
- Un change

**En plus pour le Jardin de Toni :**

- Des bottes en caoutchouc
- Une Paire de Chaussons (pour les moins de 6 ans uniquement)



**PAS D'ACCUEIL LUNDI 31 AOÛT**

#### Structure souhaitée en JUILLET :

Maison de la Petite Enfance de 3 à 5 ans

Le Jardin de Toni de 4 à 10 ans - en juillet uniquement

Maison de l'Enfance de 6 à 11 ans  
Secteur Jeunes de 11 - 15 ans

#### JUILLET

	SEMAINE 1					SEMAINE 2					SEMAINE 3					SEMAINE 4				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
	06	07	08	09	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31
MATIN																				
MIDI																				
APRÈS-MIDI																				
CAMPS																				

#### Structure souhaitée en AOÛT :

Maison de la Petite Enfance de 3 à 5 ans

Maison de l'Enfance de 6 à 11 ans

Secteur Jeunes de 11 - 15 ans

#### AOÛT

	SEMAINE 1					SEMAINE 2					SEMAINE 3					SEMAINE 4				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
	03	04	05	06	07	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28
MATIN																				
MIDI																				
APRÈS-MIDI																				
CAMPS																				

**RAPPEL : JARDIN DE TONI EST FERMÉ AU MOIS D'AOÛT**

#### Pièces à fournir pour l'inscription (si pas déjà fournies)

Plaquette d'inscription complétée, datée et signée    Attestation d'assurance en cours de validité    Le RIB + mandat SEPA ou à défaut le solde de la réservation

Récépissé du règlement intérieur complété et signé    Copie des vaccins obligatoires    Autre (PAI, Jugement...):

Règlement des factures antérieurs

#### Pendant le TEMPS SCOLAIRE

**Accueil des familles :**  
Mardi et jeudi : 13h00-17h00  
Mercredi : 9h00-12h00 et 14h30-18h30

#### Pendant LES VACANCES

**Accueil des familles :**  
Tous les matins de 9h00 à 12h00

#### Nous contacter :

**05 59 62 21 02**  
[accueil.maisonenfance64@gmail.com](mailto:accueil.maisonenfance64@gmail.com)  
[www.maisonenfance64.fr](http://www.maisonenfance64.fr)

•Si vous souhaitez modifier votre réservation via le portail famille, le délai de modification / d'annulation est de 8 jours ouvrés avant la date d'arrivée de votre enfant. (exemple: Vous souhaitez annuler un vendredi, il faut avoir fait la demande le mercredi de la semaine précédente).

•Vous pouvez faire une demande d'annulation par mail auprès du secrétariat jusqu'à 4 jours ouvrés avant la date concernée. (ex : Vous souhaitez annuler un mercredi, il faut avoir fait la demande le jeudi de la semaine précédente) pour ne pas être facturé.

•Après réservation, toute absence non justifiée dans les temps sera facturée.

•Avec un certificat médical seul le repas vous sera facturé (à fournir dans un délai de 8 jours).

**TOUJOURS PRÉVENIR EN CAS D'ABSENCE !**

Avec le soutien et la participation financière de :

